

COOPTATION MASCULINE ET INÉGALITÉS HOMMES/FEMMES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

CONSTATS

→ Selon des chiffres de 2006 : 80% des professeur-es des écoles sont des femmes, 57% des professeur-es du 2d degré et 35% dans les universités (et le pourcentage tombe à 30% pour les chaires supérieures). Pourtant, dans leur ensemble et hors métier de l'enseignement, les femmes sont plus diplômées que les hommes.

→ Résultats du concours de PE (cf Céline Delcroix, étude de 2011, « Les PE au regard du genre, une carrière à deux vitesses ? », Cahier de l'éducation, n°31) :

- les femmes sont 4 fois et demie plus nombreuses à se présenter que les hommes
- lors de l'écrit, quand les membres du jury ne connaissent pas le genre des candidat-es, les femmes réussissent mieux avec un écart de notation significatif de 7,4%
- à l'oral, l'écart moyen tombe à 1,5% en faveur des femmes

→ On constate un écart de notation pédagogique en fin de carrière entre hommes et femmes : cet écart a une forte influence sur le changement d'échelon et donc sur le salaire. Selon l'étude de Céline Delcroix déjà citée, en fin de carrière, les hommes ont une notation pédagogique supérieure aux femmes (alors que la situation est inverse au début de carrière...du fait du rang au concours, et du passage plus rapide des petits échelons)

→ Il existe des disparités d'avancement selon le sexe, notamment pour la hors-classe. Ex : en 2005 dans l'académie d'Aix-Marseille, les femmes représentent 48,5% des agrégé-es promovables et ne sont que 38% à être promues

DES PISTES D'EXPLICATION

→ Sur l'écart de notation à l'oral des concours : les hommes seraient-ils plus brillants à l'oral ? S'agirait-il plutôt de formes de discrimination positive ? Ou encore cela traduirait-il les mécanismes de domination à l'oeuvre dans les échanges verbaux ?

Première remarque : les jurys de concours sont largement masculins. Cela a une influence certaine sur les interactions verbales. Une étude canadienne (Benoit Jacques et Jacqueline Lamothe « Le langage des femmes ») a montré que dans les interactions femme-homme, se joue le rapport dominant-dominée : les hommes contrôlent le sujet de la conversation, parlent plus souvent et plus longtemps, interrompent davantage... tandis que les femmes terminent moins souvent leurs phrases et produisent plus d'énoncés d'acquiescement. On ne retrouve pas la même configuration dans les interactions verbales femme-femme.

→ La hiérarchie est largement masculine : dans le 2d degré à peine 25% de cheffes d'établissements (responsable de la notation administrative) et seulement 40% de femmes chez les IA-IPR (responsable de la notation pédagogique)...et dans le 1er degré, pour un corps féminisé à 80%, seulement 55% de femmes IEN...

→ Les responsabilités domestiques et familiales incombent plus aux femmes, ce qui a notamment pour conséquence un manque de temps pour préparer les concours comme l'agrégation qui permet l'accès à un statut plus valorisé

DES SOLUTIONS ?

Une suggestion :



Et plus sérieusement :

- Lutter contre les mécanismes de domination dans le discours :
- formation dans les écoles, collèges, lycées à une circulation et un échange égalitaires de la parole
 - stage, théâtre forum/théâtre de l'opprimé pour les adultes pour pointer les mécanismes de domination dans les interactions verbales et s'exercer à y faire face

Et aussi...

→ Meilleur partage des tâches domestiques, développement des services de la petite enfance pour permettre aux femmes de dégager du temps pour la formation professionnelle, la préparation des concours...

→ Féminisation des jurys de concours

→ Suppression du corps d'inspection et progression égalitaire des carrières

→ Corps unique pour une vraie égalité salariale

éducation
Sud
Solidaires

